



Paris, le 22 septembre 2022

COMMUNICATION INTERSYNDICALE

Ce 21 septembre 2022 s'est tenue la 1^{ère} réunion de NAO.

La mesure d'augmentation collective de 2,8 % jusqu'à 80 000 € de salaire annuel brut (avec un plancher de 900 € et un plafond de 1 800 €), proposée par la Direction, est très très insuffisante.

Insuffisante au regard du contexte économique, de l'inflation, et des résultats exceptionnels de l'Entreprise en 2021, et sur le 1^{er} semestre 2022.

La CFDT et le SNB/CFE-CGC, Organisations Syndicales Représentatives et parties prenantes aux négociations chez BNP Paribas SA considèrent que ce 1^{er} rendez-vous est manqué.

Nous attendons de la Direction qu'elle revienne avec des propositions salariales en adéquation avec les attentes des salariés de BNP Paribas SA.

Ces mesures doivent passer par une mesure collective significative et une prime, pour tous les salariés.

La Direction ne peut pas rester sourde à ces demandes.

La CFDT et le SNB/CFE-CGC décident de suspendre leur participation au dialogue social dans l'Entreprise. La priorité doit être donnée à cette NAO .

Nous allons nous rapprocher également des autres Organisations Syndicales présentes dans l'Entreprise pour mener ensemble la défense du pouvoir d'achat des salariés de BNP Paribas SA.

Prochaine réunion de NAO : 27 septembre 2022